

Tableau 3. Droits de douane moyens pondérés à l'importation, 1997, en pourcentage

	Canada des É.-U.	É.-U. du Canada	Canada du RDM	É.-U. du RDM	RDM du Canada	RDM des É.-U.
Agriculture et foresterie	3,4	3,6	2,9	11,9	51,4	31,3
Aliments, boissons et tabac	25,4	8,8	33,7	11,7	35,4	35,4
Textile	0	0	15,0	9,7	10,3	9,7
Vêtement	0	0	20,9	11,9	12,7	14,8
Produits du bois	0	0	4,9	1,7	2,5	4,4
Meubles et articles d'ameublement	0	0	3,3	2,1	5,6	4,8
Produits de papier	0	0	1,9	1,0	2,6	4,1
Impression et édition	0	0	3,3	2,1	5,6	1,6
Produits chimiques, engrais et prod. pharmaceutiques	0	0	7,0	6,1	5,1	5,1
Produits pétroliers et combustibles minéraux	0	0	6,1	2,2	5,4	4,0
Produits de cuir, de caoutchouc et de plastique	0	0	7,0	6,1	5,1	5,1
Produits minéraux non métalliques	0	0	5,2	5,4	6,3	6,0
Produits métalliques	0	0	3,5	2,7	2,6	4,6
Machinerie non électrique	0	0	5,2	5,4	6,3	6,0
Machinerie électrique	0	0	1,1	1,1	5,5	3,6
Matériel de transport	0	0	3,6	1,9	8,0	4,2
Industries manufacturières diverses	0	0	3,3	2,1	5,6	4,8
Exploitation minière et de carrières	0	0	0	0,3	0,8	1,0
Services de communication et autres services publics	0	0	0	0	0,4	0,4
Construction	0	0	0	0	0,2	0,1
Commerce de gros	0	0	0	0	0,4	0,3
Transport et entreposage	0	0	0	0	0,1	0,1
Services financiers	0	0	0	0	0,2	0,2
Services personnels, aux entreprises et autres	0	0	0	0	0,2	0,2

Source : GTAP 5, 1997.

À l'exception notable du secteur primaire et, à un degré beaucoup moindre, les secteurs des produits minéraux non métalliques et de la machinerie non électrique, la protection tarifaire demeure plus forte au Canada qu'aux États-Unis.

Effets sur le commerce bilatéral

Les résultats des simulations sont présentés de manière à indiquer l'effet du changement hypothétique des politiques. Dans le *scénario 1a*, les droits de douane canadiens imposés sur les importations du reste du monde diminuent dans tous les secteurs à l'exception de ceux de l'agriculture, des minéraux non